



# CREM

## Comité Régional des Étudiants en Médecine

☐ **6 rue de la Milétrie**  
**86000 Poitiers**  
Tel : 05 49 45 43 67  
Fax : 05 49 45 41 74  
Mail : [crem@crem.fr](mailto:crem@crem.fr)  
Site : [www.crem.fr](http://www.crem.fr)

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du CREM du 26 octobre 2011

Le comité régional des étudiants en médecine est régi par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et son décret d'application du 16 août 1901  
A but non lucratif – Déclaration à la préfecture de la Vienne sous le n°1466 – Parution au JO du 6 juillet 1983  
Affilié à l'ANEMF – Organisation représentative selon la loi du 10 juillet 1989  
N° SIRET 380 918 474 00020 – Code APE 913 E

## Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Compte Rendu de la Commission électoral : élection de la liste du nouveau CA.
- Elections des membre d'honneur et des Président d'honneur
- Compte Rendu de comptabilité par l'expert comptable
- Bilan moral de la Trésorière du CREM
- Bilan moral du Président du CREM
- Vote des Bilans Moraux

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du CREM du 26 octobre 2011

- Début de l'Assemblée Générale Ordinaire : 18h55
  
- Sont présents : DIOT Vincent, LE GUILLOU Xavier, BAILLERGEAU Clément, GAUDIN Dorian, GORRY Emmanuelle, COURT Margaux, BACHELIER Paul, CEVEAU Nicolas, TINET Jonathan, BERTHON Amandine, SIBILLAUD Sophie, MOISEAU Laurent, DEBELLE Aurélien, VESSIERE Ronan, VALLEE Maxime, CHARBONNIER Marie, GLAVIER Marion, HERAULT Etienne, ADAM Naïra, COURTEAU Marlaine, BUFFETEAU Fabien, RAGOT Nicolas, Mr CAMPAGNE, DUCHESNE Sophie, MARIA Guillaume, DUCROZ Marine, BROSSARD Quentin, GAUVRIT Romain, PASQUIER Florence, DUCHESNE Sophie, LAGRANGE Solène, BORTHOMIEU Laura

## **Compte Rendu de la commission électoral : élection de la liste du nouveau CA.**

19h : On commence par l'élection de la liste du Conseil d'Administration du CREM pour l'année 2011-2012.

La commission est composée de Marie CHARBONNIER et Maxime VALLEE.

1 liste a été déposée proposant 17 candidats pour 17 postes à pourvoir.

Le nombre d'adhérent est de 1576 au moment du vote pour un nombre de votant total de 717, ce qui donne une taux de participation de 45,5%.

Dans cette liste se sont présentés :

- ➔ BACHELIER PAUL qui obtient un total de 94,14% de voix : il est élu.
- ➔ BERTHO Sarah qui obtient un total de 94,42% des voix : elle est élue.
- ➔ BERTHON Amandine qui obtient un total de 94,42% des voix : elle est élue.
- ➔ BIASSE Thomas qui obtient un total de 94,14% des voix : il est élu.
- ➔ BOMBLED Anaëlle qui obtient un total de 94,42% des voix : elle est élue.
- ➔ BRAUX Grégoire qui obtient un total de 94,70% des voix : il est élu.
- ➔ CEVEAU Nicolas qui obtient un total de 94,14% des voix : il est élu.
- ➔ CHAMPROY Asaël qui obtient un total de 94% des voix : il est élu.
- ➔ COURT Margaux qui obtient un total de 94,98% des voix : elle est élue.
- ➔ GAUDIN Dorian qui obtient un total de 94,14% des voix : il est élu.
- ➔ GORRY Emmanuelle qui obtient un total de 94,56% des voix : elle est élue.
- ➔ HERAULT Etienne qui obtient un total de 94,42% des voix : il est élu.
- ➔ LE GUILLOU Xavier qui obtient un total de 94,56% des voix : il est élu.
- ➔ PELTIER Agnes qui obtient un total de 99,28% des voix : elle est élue.

- TINET Jonathan qui obtient un total de 94,14% des voix : il est élu.
- TOTEL Floriane qui obtient un total de 94,98% des voix : elle est élue.
- VESSIERE Ronan qui obtient un total de 94,56% des voix : elle est élue.
  - La liste qui s'est présentée est élue.

→ 19h02 : arrivée de Grégoire BRAUX

Maxime continue par précisé que le CREM, c'est quelque chose qui demande du temps mais qui est intéressant et que il faut savoir s'entendre dans l'équipe du CA, et souhaite bon courage aux nouveaux.

→ 19h05 : départs de Maxime VALLEE et Marie CHARBONNIER

Le président enchaîne en disant que cette année il n'y aurait pas de modifications statutaires.

## **Elections des membre d'honneur et des Président d'honneur**

Vincent continue par un point important, l'élection de membre et de président d'honneur. Airelles PLANQUES et Kevin BOURCIER sont élevés respectivement à Membre d'honneur et Président d'honneur, pour leurs travaux accomplis au sein du Comité Régional des Etudiants en Médecine durant leurs mandats. Le vote est fait a main levé directement, personne ne s'oppose, ni personne ne s'abstient à ce que Airelles PLANQUES devienne membre d'honneur et Kevin BOURCIER devienne président d'honneur. Ceci passe à l'unanimité.

## **Compte Rendu de comptabilité par l'expert comptable**

Mr CAMAPGNE (expert-comptable) continue par nous présenter les comptes du 1 juillet 2010 au 30 juin 2011.

Cette année a eu lieu un changement d'un point de vue comptabilité, puisque Mr CAMPAGNE va essayé de nous montrer, par rapport au années précédentes, une comptabilité d'ensemble du CREM (incluant les commissions et les différents pôles) puis enfin une comptabilité disséquer de chaque commission et du compte du CREM.

Le bénéfice au final de cette année est de 21000 euros, soit 10000 euros supplémentaires par rapport à l'année précédente, la structure des charges en général restent a peu près les mêmes, il y a juste une légère augmentation des frais généraux qui sont en majeure parti à l'origine de l'augmentation des Charges de cette année (vu en détail plus tard). Le reste est équivalent a l'année précédente.

### **En détail :**

Il y a une vente de matériel médical, de polys, (profs, tut, PS), ainsi que de matériel type fournitures de bureau (feutre, surligneurs) comme l'année précédente, et qui ont apportés un certains bénéfice. Au niveau subventions, elles ont diminués par rapport à l'année précédente, ceci étant dû au retard qu'on pris les partenaires pour faire les dons prévu dans les partenariats. Ceci étant arrivé en fin d'année comptable, ils compteront dans le prochain mandat.

Les frais généraux ont un peu augmentés du fait de l'entretien en augmentation des machines du local (photocopieuses...), des frais généraux au niveau du déplacement et des frais de leasing. Apparaît aussi dans le rapport de l'expert des dons aux différentes commissions fait par le CREM.

Au niveau du salaires et des charges sociales, rien ne manque, juste l'apparition d'un budget « formation professionnel » du fait du départ de l'ancienne employée, partie en formation, et dont le salaire est toujours payé par le CREM, et remboursé par le Centre formateur.

Au niveau du résultat analytique, 19000 euros reviendrait au compte du CREM directement, et sous réserve que la répartition des frais et des bénéfices se soit fait correctement, l'IFMSA serait en positif de 522 euros, la commission Ouaga serait positif de 6000 euros, mais la commission SIED serait en négatif de 5000 euros.

Nicolas RAGOT demande s'il serait possible de placé une partie de l'argent pour financé autre chose derrière. Marion GLAVIER intervient en disant qu'il y a un livret d' épargne, a vécu ne partie de l'argent que le CREM a en bénéfice qui sont mis dessus, et laissant une partie de la somme sur le compte permettant de payer les dépenses courantes. Nicolas RAGOT demande alors s'il ne serait pas judicieux de caler la comptabilité de la trésorerie sur le mandat du trésorier, chose que Marion GLAVIER juge difficile puisque il manquerait du temps pour réaliser la comptabilité, et puis cela permet de se caler sur l'année universitaire et tenir les compte à jours. Ensuite les mois de Juillet et d'Aout ne sont pas riche en évènements du point de vue trésorerie. Donc d'un point de vue Timing, de comptabilité, mais aussi d'un point de vue partenariat (puisque ceux-ci ne s'arrêtent pas pendant les vacances) il est impossible de caler exactement Année comptable, Année Universitaire et Mandat de Trésorerie.

Au final, le Mandat d'un trésorier commence en fait avec un délai de 3 mois qui n'appartient pas à ce trésorier. Le problème est difficile à résoudre.

## **Bilan Moral de la Trésorerie**

19h40 : Marion présente son impression de l'année

Elle a su qu'elle serait trésorière en Juin de l'année 2010, et avait des retours de cette fonctions plutôt mauvais. Mais cette année c'est faite, elle avait envie d'investir dans autre chose que les cours, les professeurs, « manger dormir travailler ». Au final, elle n'a pas grand chose à dire, elle a apprécié, mais préfère changer de vision associative et s'engage alors comme trésorière de l'AFEP.

## **Bilan Moral de la Présidence**

Le CREM a commencé pour lui sous le mandant de Kevin en tant que VP tutorat, l'année lui avait bien plus, et l'investissement y était, même plus largement qu'il ne se limitait a son, poste. Petit a petit, il y avait une certaine envie de reprendre la présidence, ce qui s'est fait.

L'année de la présidence s'est segmenté en période bonnes et moins bonnes. La période Septembre-Octobre a été une période de « Boom », jeté dans le bain en plein activité, heureusement il y a eu de bonne transmission, et ce qui a permis de géré les projets qui se sont enchainé (santé publique, exam a préparer, Eco cup...). Ce fut une bonne période car il y avait un nouveau bureau et une nouvelle équipe, qui gravitait bien autour du CREM, autant des P2, des D1 et des liens P2-D1, et ceci c'est fait très bien toute l'année.

Jusqu'à Avril, tout c'est bien passé, sans problème ni conflit intra-associatif, avant d'arriver a



DIOT Vincent  
Président du CREM

BAILLERGEAU Clément  
Secrétaire Général